

La maison des droits de l'enfant déménage

Page 7

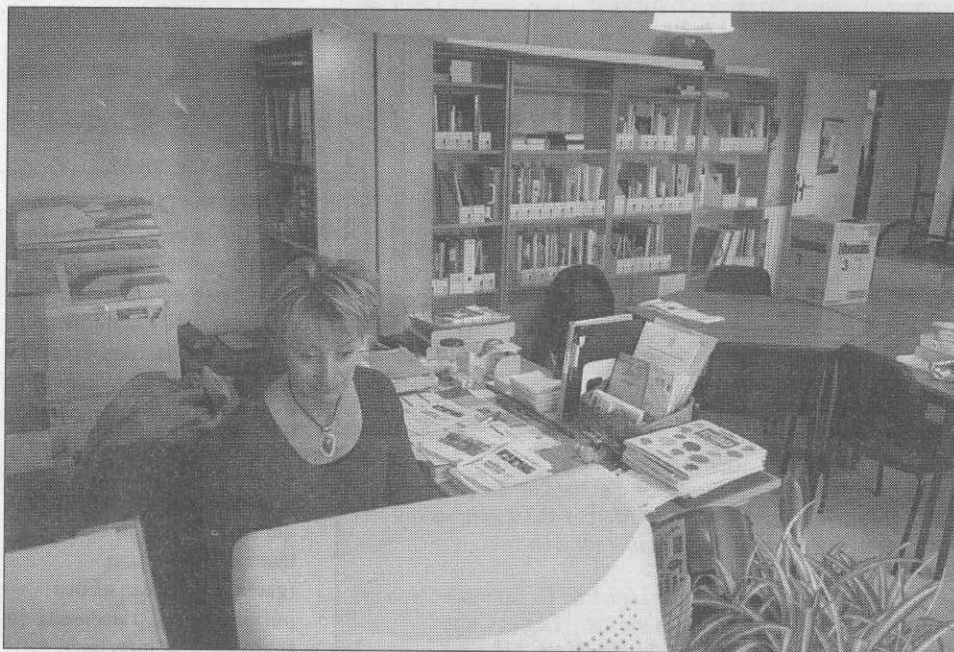
• VIE ASSOCIATIVE

Un nouveau départ pour la MDE

Hier, la maison des droits de l'enfant (MDE) rouvrait au 48, boulevard Arago, après quasiment treize années passées en centre-ville. Ce déménagement, motivé par des raisons financières, met néanmoins un frein aux activités de soutien scolaire.

Il va falloir s'y habituer, la maison des droits de l'enfant dispose depuis le début de l'année d'un nouveau numéro de téléphone et d'une nouvelle adresse (1). Hier, pour la réouverture officielle, de nombreux cartons encombraient encore le local situé le long du boulevard d'Arago tandis qu'une deuxième pièce est en cours de travaux. Jusqu'à la fin de l'année dernière, l'association était implantée en centre-ville, rue de l'Echo. « Suite à nos difficultés financières, il était devenu de plus en plus difficile de payer le loyer, raconte Sophie Tanchoux, la permanente de l'association. Ce sont de gros soucis d'électricité, cet été, qui nous ont définitivement poussés à prendre la décision de partir. Trois de nos quatre nouveaux ordinateurs avaient grillé, nous obligeant à reporter la formation que nous devons organiser sur les dangers d'internet. »

Finalement, la maison d'enfants de Déols a accepté de lui louer le rez-de-chaussée d'un local qu'elle occupait, boulevard Arago, permettant à l'association de poursuivre sa mission. Non sans causer quelques difficultés toutefois, puisque l'aide aux devoirs qui concernait une douzaine d'enfants scolarisés en primaire dans le centre-ville a été temporairement suspendue. « La plupart des parents ne peuvent pas les emmener jusqu'ici à



Sophie Tanchoux, préposée à l'accueil et à la documentation, dans les nouveaux locaux.

cause de l'éloignement et avec le bus c'est compliqué, déplore Sophie Tanchoux. Il y a près de treize ans, nous avons créé l'aide aux devoirs à la demande des parents qui ne trouvaient rien pour leurs enfants en centre-ville et aujourd'hui il n'y a toujours rien d'autre. On espère encore pouvoir se faire prêter une salle, pendant une heure chaque soir et le mercredi matin, c'est la seule solution. » D'autres contacts ont néanmoins été pris par le président fondateur Maurice Tanchoux auprès de plusieurs écoles des environs afin de poursuivre cette activité. L'an passé, huit bénévoles étaient par ailleurs mobilisés.

La mission de la MDE ne se limite pas au seul soutien

scolaire. Chaque année, une centaine d'enfants bénéficie des conseils des membres de la structure autour des problèmes sociaux, juridiques ou de scolarité. Tous les mois, un avocat du barreau de Châteauroux tient également une permanence afin d'évoquer les différents problèmes concernant les mineurs. Le vice-président Pierre Ferret, cofondateur de la MDE et délégué départemental du défenseur des droits pour la mission droits de l'enfant, assure une permanence tous les mercredis après-midi, en plus de ses différents déplacements. L'idée étant d'apporter des solutions rapides aux problèmes rencontrés par les enfants et leurs familles. La structure s'appuie en outre

sur un centre de documentation particulièrement fourni sur le plan pédagogique et propose à la location de nombreux jeux de société coopératifs. Sur demande, elle intervient dans les établissements scolaires dans le cadre de l'éducation à la non-violence et de la lutte contre le racisme.

PH.R.

(1) La Maison des Droits de l'Enfant. 48 bd Arago, 36000 Châteauroux. Tél : 09 52 10 52 14. mde.chateauroux@free.fr www.maisondesdroitsdelenfant.ouvaton.org Ouvert du mardi au vendredi, de 14h30 à 17h et le mercredi matin de 10h à 12h.